AICS SEDE ESTERA DI OUAGADOUGOU
BURKINA FASO

AGENZIA ITALIANA
PER LA COOPERAZIONE
ALLO SVILUPPO

Programme Indicatif de la Coopération italienne au Niger 2017-2019

MARS 2017

SOMMAIRE

PREAMBULE **3**

1. CONTEXTE NIGERIEN **3**

1.1 Contexte régional *3*

1.2 Contexte politique et institutionnel du Niger *4*

1.3 Contexte socio-économique (et environnemental) du Niger *4*

1.4 Vulnérabilité et résilience du Niger *6*

1.5 Contribution d'autres bailleurs : Union Européenne, OOII et autres coopérations *7*

2. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ET OU DE REDUCTION DE LA PAUVRETE DU GOUVERNEMENT NIGERIEN **10**

2.1 Le Plan de Développement Economique et Social (PDES) *10*

3. STRATEGIE DU SYSTEME ITALIEN DE COOPERATION **11**

3.1 La coopération italienne au Niger : leçons apprises *11*

3.2 Approche stratégique de l'Italie (Agenda 2030 et SDG) *13*

3.3 Programme Pays (secteurs d'intervention) 2017-2019 *14*

3.4 Modalité de mise en œuvre *17*

3.4.1 Bilatéral 17

3.4.1.1 Appui à l'initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » 17

3.4.1.2 Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs impacts pour la sécurité alimentaire et la durabilité environnementale 18

3.4.2 Multilatéral 20

3.4.2.1 Appui au Plan National de Développement Sanitaire 20

3.4.2.2 Appui à la politique nationale de création d'emplois 22

3.5 Supervision et évaluation technique 25

3.5.1 Au niveau interne (AICS local) 25

3.5.2 Au niveau externe (AICS/Entité de Tutelle) 25

3.5.3 Au niveau central 25

CONCLUSIONS **25**

ANNNEXES : Erreur ! Signet non défini.

PREAMBULE

Depuis les années ’70, le Niger, à l’instar des autres pays africains de la bande sahélo-saharienne, est fortement marqué par des évènements climatiques extrêmes qui aggravent les contraintes naturelles et sociales déjà innombrables, notamment la désertification galopante, l’ensablement du lit des cours d’eau, les érosions, la forte pression démographique, le taux d’analphabétisme élevé, la surexploitation des ressources naturelles, ainsi que des catastrophes ou difficultés telles que les invasions acridiennes, les épidémies et l’insécurité croissante le long de ses frontières.

A la suite des épisodes de crises alimentaire et nutritionnelle de grande ampleur des années ’74 et ‘84, un élan de solidarité internationale s’est constitué pour venir en aide aux pays de la bande durement affectés.

La prise en compte de cette réalité explique l’intérêt pour le Gouvernement italien d’établir des accords de coopération avec la République du Niger afin de l’appuyer dans ses efforts de recherche et de mise en œuvre d’actions et de stratégies durables visant à réduire sa vulnérabilité, tremplin pour un développement humain durable.

Aujourd’hui, le Niger figure parmi les pays prioritaires d’intervention de la Coopération italienne dans le monde, dont l’objectif reste celui de l’aider dans la réalisation de ses nombreux chantiers de développement. Pour atteindre cet objectif, des actions sont nécessaires. Et c’est dans ce cadre que s’inscrit le présent programme triennal de la Coopération italienne qui est cohérent avec les politiques et stratégies développées par le Gouvernement nigérien en matière de développement humain durable, notamment le Plan de Développement Economique et Social (PDES), la Stratégie de Développement Accéléré de Réduction de la Pauvreté (SDRP), la Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS).

1. CONTEXTE NIGERIEN

Située en Afrique de l’Ouest dans une zone de transition entre l’Afrique du Nord et l’Afrique au Sud du Sahara, avec un territoire couvrant 1 267 000 km2, la République du Niger est le plus vaste pays d'Afrique occidentale. Dépourvu d'accès à la mer, le Niger a pour voisins l'Algérie et la Libye au nord, le Nigéria et le Bénin au sud, le Mali et le Burkina Faso à l'ouest et le Tchad à l'est. Il est constitué pour environ deux tiers du désert – qui reçoit en moyenne moins de 250 mm de précipitations par an et qui continue d’avancer – et par un tiers du Sahel (zone semi-désertique au sud du Sahara).

1.1 Contexte régional

Afin de promouvoir son développement, le Niger adhère, à l’instar des institutions internationales, à diverses organisations sous régionales telles, la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), la Communauté des États sahélo-sahariens (CENSAD) et l’Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Toutefois, comme bien d’autres pays de la bande Sahélo-saharienne, le Niger fait face depuis quelques décennies, à divers facteurs endogènes et exogènes qui, loin de s’amenuiser, s’accentuent de plus en plus, compromettant son développement. Par ailleurs, la situation des

régions frontalières avec la Lybie, le Tchad et le Nigéria à cause des actions terroristes des groupes armés Boko Haram et Aqmi, suscite en outre des inquiétudes.

Un autre problème est l'afflux de migrants dans deux Régions, Agadez et Diffa, qui a altéré en quelque sorte l'économie de la zone, portant les régions de ce qu'elles étaient, à vocation touristique (en l'occurrence pour Agadez) à appui aux populations en transit vers les pays de l'Afrique du Nord (Lybie et Algérie).

1.2 Contexte politique et institutionnel du Niger

Le Niger se veut une république démocratique semi-présidentielle. La constitution en vigueur a été adoptée par le référendum du 31 octobre 2010 et promulguée le 25 novembre 2010. Il s'agit de la 7e du genre. Le défi de cette loi fondamentale était de permettre au pays de sortir de l'état d'exception dans lequel il se trouvait suite au coup d'État de février 2010 et de faciliter son retour à une vie démocratique normale. Elle consent un système politique multipartiste. Le paysage politique est composé de quarante partis légalement reconnus, dont trois couvrent tout le territoire national.

Selon les termes de la constitution, le président est élu au suffrage universel pour un mandat de cinq ans. Le Premier Ministre, chef du gouvernement, est nommé par le président, chef de l'Etat. L'actuel président (Mahamadou Issoufou), au pouvoir depuis le 7 avril 2011, a été réélu en 2016.

L'Assemblée nationale du Niger est un parlement monocaméral. Elle compte 113 sièges et ses membres sont élus pour un mandat de cinq ans. Le pays est divisé en 105 circonscriptions qui élisent leurs députés au scrutin proportionnel.

Administrativement, le Niger est divisé en 8 régions (Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Niamey, Tahoua, Tillaberi, Zinder), qui se subdivisent en 36 districts (départements). Depuis 1991, le Niger s'est engagé dans une politique de décentralisation – même si pour le moment les communes ne jouissent pas d'autonomie financière et gestionnaire adéquate – de développement local et de lutte contre la corruption (dont on enregistre toujours un taux élevé dans le pays, surtout dans le système judiciaire). Le processus de décentralisation dans le pays, qui s'est concrétisé en septembre 2010 avec le Code Général des Collectivités Territoriales, a conduit à la création de 265 communes. Celui-ci prévoit trois niveaux de collectivités locales, à commencer par les communes qui, en toute évidence, manquent de moyens financiers, humains et matériels adéquats pour l'atteinte de leurs objectifs. En mars 2012, le Document Cadre de Politique Nationale de la Décentralisation (DCPND) a été adopté par le gouvernement.

Le pouvoir judiciaire, qui est indépendant des deux autres pouvoirs, est composé de quatre hautes cours : la cour d'appel, la cour suprême, la haute cour de justice et la cour de sécurité de l'État.

1.3 Contexte socio-économique (et environnemental) du Niger

Le Niger est l'un des pays au monde qui connaissent les plus forts taux de croissance démographique (3.9% par an entre 2001 et 2012 - INS). Ce rythme d'accroissement de la population accentue le poids des défis que doit relever le pays pour amorcer un processus durable de développement.

En effet, la majorité de la population nigérienne vit dans des conditions d'indigence: plus de 60% des 13,3 millions d'habitants sont sous le seuil de pauvreté absolue[1], l'espérance de vie est de 56 ans et le taux de mortalité infantile reste élevé (25,6%). Cela est dû à l'insécurité alimentaire qui touche le pays tout entier et constitue désormais un problème structurel. Même si des progrès ont été faits dans le cadre de l'éducation publique, le taux d'alphabétisme est seulement de 29,8% et l'attention particulière portée à la scolarisation secondaire apparait totalement insuffisante.
Les femmes qui, pourtant représentent plus des 50,1% de la population et jouent un rôle fondamental au sein des familles et de l'économie, sont presque écartées de la vie économique et sociale, voire politique du pays. Celles-ci sont en effet confrontées à des barrières de toute sorte : des pesanteurs socio-culturelles (mariage précoce qui touche 34% des filles mariées avant l'âge de 15 ans, inégalités et iniquités du genre, la surcharge de travail domestique, leur exclusion de la prise de décisions au niveau communautaire), des discriminations économiques, professionnelles et politiques (la privation de leurs droits notamment, successoraux et fonciers, la faiblesse des institutions et des actions de protection de la femme), etc. Les femmes sont également confrontées fortement aux problèmes de la santé reproductive et aux risques associés à la maternité. Ces facteurs ne font qu'accentuer la pauvreté chez les femmes. Suivant la Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS) d'août 2011, « cette pauvreté est aussi étroitement liée à la faiblesse du niveau d'éducation et de santé. Le taux brut de scolarisation s'élève à 72,9% en 2010 avec des disparités de genre (63,9% pour les filles contre 81,9% pour les garçons) et selon le milieu de résidence. Le taux d'alphabétisation des adultes est de 29% dont 17,1% pour les femmes et 42,8% pour les hommes en 2007. Le taux de mortalité infantile est de 81‰. Jusqu'à 43% des enfants de moins de 3 ans présentent une insuffisance pondérale et moins d'un enfant sur trois (29%) sont complètement vaccinés. La mortalité maternelle reste très élevée (648 décès pour 100 000 naissances vivantes). Le paludisme demeure la principale cause de mortalité avec une létalité de 2,7%. Le taux de prévalence du VIH/SIDA parmi les 15-49 ans est de 0,7%. Le taux de séroprévalence VIH chez les femmes enceintes reçues à la 1ère visite de CPN est passé de 0.06% en 2006 à 0.03% en 2007 »[2].
A ces nombreuses contraintes, s'ajoutent d'autres formes de violence qui leur sont faites dont les mutilations génitales, la violence conjugale et la répudiation dont les femmes mariées sont souvent victimes. Tous ces facteurs ont pour but de maintenir les femmes à un niveau social inférieur.
Des efforts sont mis en œuvre par l'Etat et ses partenaires techniques et financiers pour changer la donne à tous les niveaux : la Constitution du 25 novembre 2010, à travers une série de dispositions (art 22 alinéas 1 et 2), dispose en effet que « l'Etat veille à l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard de la femme, de la jeune fille et des personnes handicapées ». D'autres mesures de grande importance et à caractère transversal pour la promotion du statut de la femme (la Déclaration du Gouvernement en matière de population, 2007 ; la Politique Nationale du Genre juillet 2008 qui contribue à la mise en place des services sociaux recouvrant les aspects liés à la fécondité, à la planification familiale, à la santé de la reproduction, à la réduction des inégalités/iniquités entre sexes, de même que les activités de plaidoyer et de communication pour un changement de comportement (CCC)) viennent renforcer ces dispositions institutionnelles.

A la lumière de ces indicateurs, le Niger occupe la dernière place dans la classification du Développement Humain (187°), dressée par le Programme des Nations Unies pour le Développement Humain en 2014.

[1] Les 85% de la population vivent avec moins de deux dollars par jour.
[2] PNPS, août 2011.

Malgré l'existence sur le territoire nigérien d'abondantes ressources minières d'uranium (dont le prix a aussi été renégocié récemment[3]) et de pétrole, le secteur rural continue de dominer l'économie nigérienne: les activités agro-pastorales occupent plus des 80% de la population active et contribuent à 45% du PIB national. Les systèmes de production sont, pour la plupart du temps, traditionnels et, exception faite de la culture de l'oignon et la gomme arabique, il s'agit d'une agriculture de subsistance basée principalement sur l'agriculture pluviale (mil, sorgho, niébé et riz) et sur un élevage extensif extrêmement sensible aux changements climatiques. Par contre, l'élevage est à la base d'importantes exportations vers les pays voisins (surtout vers le Nigéria) et constitue la principale source de revenus pour une importante couche de la population.

Le secteur des industries minières et manufacturières représente moins de 15% du PIB et emploie à peine 2% de la population.

L'augmentation du prix de l'uranium sur le marché international a permis au Niger de renégocier le prix de vente du minerai aux compagnies extractrices. Cependant, la diversification productive est encore faible, ce qui rend l'économie vulnérable aux fluctuations internationales. La balance commerciale est, depuis des années, en déficit croissant et cela est dû à plusieurs facteurs:

- prédominance du secteur informel sur les activités commerciales,
- organisation insuffisante des circuits de distribution,
- faible diversification du potentiel exportable,
- faiblesse des normes applicables aux produits d'exportation,
- enclavement du pays et conditions climatiques,
- insuffisance des infrastructures physiques (routes, télécommunications).

La dette extérieure est élevée, mais le Fonds Monétaire International en a annoncé l'annulation partielle.

1.4 Vulnérabilité et résilience du Niger

Le SAP (Système d'Alerte Précoce) définit dix variables dans le calcul de la note de vulnérabilité d'une zone ou d'un pays : 1) Situation pluviométrique, 2) Situation de l'agriculture vivrière, 3) Situation de l'agriculture de rente, 4) Situation pastorale, 5) Sources de revenus secondaires, 6) L'état des marchés, 7) La situation sanitaire et nutritionnelle, 8) Les éléments d'alerte, 9) La capacité d'ajustement, 10) Le diagnostic (indice) de l'année précédente. Au regard de cette perspective, une analyse des besoins et des exigences d'actions en vue de promouvoir un développement inclusif et durable au Niger révèle une situation de vulnérabilité aigue des populations tant rurales qu'urbaines (vivant déjà dans un environnement physique, social et économique précaire), malgré les nombreuses potentialités du pays. Cette vulnérabilité se traduit entre autres par :

- des faiblesses dans la gestion des ressources environnementales : dégradation des terres, impact du pastoralisme dans le pays, manque de formation sur les techniques de maitrise de l'eau, l'aménagement des zones de reforestation;

[3] de 27.000 Fcfa le kilo à la fin de 2006 à plus de 60.000 Fcfa au début de 2008.

- des limites institutionnelles : manque des financements publics destinés au renforcement de la résilience des populations aux changements climatiques, faiblesses des capacités institutionnelles et des sujets impliqués dans la gestion des ressources naturelles et la politique foncière;

- contraintes économiques et sociales: taux de croissance démographique élevé, bas taux d'alphabétisation, situation d'inégalité sociale et de genre surtout en ce qui concerne les couches les plus défavorisées de la population, faible structuration des organisations de producteurs, en particulier de celles féminines, carence dans la diversification de leurs activités économiques, faiblesse au niveau de l'emploi des jeunes à cause d'une offre insuffisante et inadéquate;

- le faible niveau d'inclusion financière, surtout des femmes et des jeunes des zones rurales, toujours servis de façon insuffisante ou exclus par les institutions financières officielles, inégalité d'accès au crédit, à la terre, à la technologie.

Les populations les plus touchées restent les couches sociales les plus pauvres qui sont naturellement les moins résilientes. Face au manque de capacités et de ressources pour y faire face, elles sont les premières à alimenter les phénomènes de l'exode rural et de la migration, en quête donc de ressources, de services et de potentialités qui sont essentiels au bien-être et à la résilience des personnes.

Pour faire face à cette situation complexe, le Niger développe avec l'appui de ses partenaires au développement, diverses actions et stratégies multisectorielles et intégrées parmi lesquelles, la Stratégie de Développement Accéléré de Réduction de la Pauvreté (SDRP II), la Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS) 2011. L'objectif est la réduction de la fréquence des crises alimentaires, de leur impact et de leurs conséquences à moyen et long terme sur les conditions de vie des populations, l'essor des activités socioéconomiques, le renforcement institutionnel, la promotion sociale. Dans ce sens, 5 domaines d'intervention sont définis : la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; la sécurité sociale, travail et emploi ; les services sociaux de base et infrastructures et les actions auprès des groupes les plus vulnérables ; le cadre législatif et réglementaire.

1.5 Contribution des autres bailleurs : Union Européenne, OOII et autres coopérations

L'aide publique au développement constitue une composante importante de l'économie nigérienne. L'APD bilatérale provient principalement de la France, de la Belgique, du Luxembourg et de l'Allemagne, pendant que, pour ce qui concerne la multi-latéralité, le premier bailleur est la Commission européenne.

Le Programme de Réforme de la Gestion des Finances Publiques 2012-2015 visait à réduire les difficultés dues à des problèmes institutionnels à caractère interministériel, à une faible application de la réforme des finances publiques, à une basse utilisation des subventions (en 2014, elle ne dépassait pas 67,5%), au déficit de crédibilité du budget de l'Etat, à la faible qualité des données financières et à l'insuffisante harmonisation des aides internationales.

Les améliorations à cette situation sont apparues avec les budgets support de la Banque Mondiale, de la BAD, de l'Union Européenne et du programme FEC du FMI qui ont travaillé

pour une amélioration des capacités de l'administration fiscale et financière et le contrôle interne et externe des finances publiques.

Jusqu'en août 2015, le portefeuille de la Banque Mondiale au Niger était composé de 14 projets nationaux en cours, pour un montant total de 800 millions de dollars. En outre, le Niger bénéficie aussi de 5 programmes régionaux de la Banque Mondiale, pour un montant de 423 millions de dollars.

Le portefeuille actuel se compose de projets d'appui aux investissements dans les secteurs suivants: (i) infrastructures hydrauliques; (ii) agriculture et environnement; (iii) santé, éducation et autres services sociaux; (iv) infrastructures; (v) secteur public.

Le XI FED de l'UE au Niger prévoit d'intervenir dans quatre secteurs prioritaires :

- Sécurité alimentaire, nutritionnelle et résilience dans l'optique d'augmenter la disponibilité de denrées alimentaires et des revenus à travers une augmentation de la production communautaire ou individuelle durable; une meilleure gestion des ressources hydriques, l'amélioration des capacités de réponse à des situations d'urgence alimentaire, l'amélioration de la situation nutritionnelle des familles vulnérables, et le renforcement des capacités des institutions publiques et professionnelles.

- Le second secteur concerne le renforcement des capacités de l'Etat pour la réalisation des politiques sociales dans le but d'améliorer la capacité financière pour réaliser des travaux publics, le renforcement de la gestion des finances publiques et la lutte contre la corruption, la promotion de la mise en œuvre des réformes sectorielles et l'amélioration des fournitures de services publics dans les secteurs prioritaires et le développement d'actions dans les services sociaux qui contribuent à diminuer la croissance démographique.

- Le troisième secteur "Sécurité, bonne gouvernance et consolidation de la paix" appuiera la réforme du système judiciaire, contribuera à la tenue des élections, appuiera les services de sécurité interne et développera les capacités des collectivités décentrées dans les régions frappées par l'insécurité ou à risque de conflits.

- Le quatrième secteur "Rendre accessibles les régions frappées par l'insécurité et à risque de conflits" visera à rendre accessibles les zones de production agropastorale et à améliorer l'accès aux services sociaux de base dans les régions impliquées, la propulsion et la facilitation des échanges économiques et commerciaux entre le Nord et le Sud du Pays et la facilitation du transport des marchandises dans les zones impliquées.

Pour la mise en œuvre de la programmation conjointe des contributions des PTF, le Niger applique les mécanismes des Nations Unies afin de promouvoir le dialogue et la synergie d'action avec les différents PTF. Il a été créé dans cette perspective, un Comité de coordination des PTF, composé d'organes (Groupe thématique VIH/SIDA, Comité Technique inter-Agence, Groupe Suivi-Evaluation, Groupe des Opérations, Groupe de Communication, Groupe Thématique Genre et Droits Humains) coordonnés par des Chefs d'Agence relevant de l'administration publique locale car, avant tout, « le leadership national suppose la prise en

main par l'administration des fonctions de planification, de mise en œuvre, de suivi-évaluation et de la coordination des processus de développement national »[4].
La responsabilité de ce Comité de coordination des PTF qui a été formalisé en « Cellule de Négociation et de Coordination des PTF (CNC) » par le décret de juillet 2016, est assurée par les Nations Unies, chef de file des PTF au Niger. Le Coordonnateur Résident porte la voix des Nations Unies au sein de cette plateforme des PTF.
Quoiqu'encourageante, la performance actuelle des organes de coordination nécessite d'être reformée et redynamisée. La performance du mécanisme de coordination doit se fonder sur le principe de redevabilité des chefs d'agence et du staff. Dans ce sens, des initiatives sont en cours entre les Nations Unies et le gouvernement nigérien et ses partenaires techniques et financiers pour le renforcement de la fonctionnalité des mécanismes de coordination en intégrant l'approche « Delivering as One » ou « Unis dans l'action ». L'approche revendique une innovation dans la manière d'aborder les questions de développement et la dispensation des services sociaux aux bénéficiaires. L'objectif ultime du « Delivering as One » est d'améliorer les résultats en matière de développement humain pour les catégories et les individus défavorisés.
L'approche concède une certaine flexibilité aux Equipes de pays du système des Nations Unies, en considération des contextes nationaux.

ENGAGEMENT DE L'ITALIE PAR RAPPORT AUX AUTRES BAILLEURS EN 2015

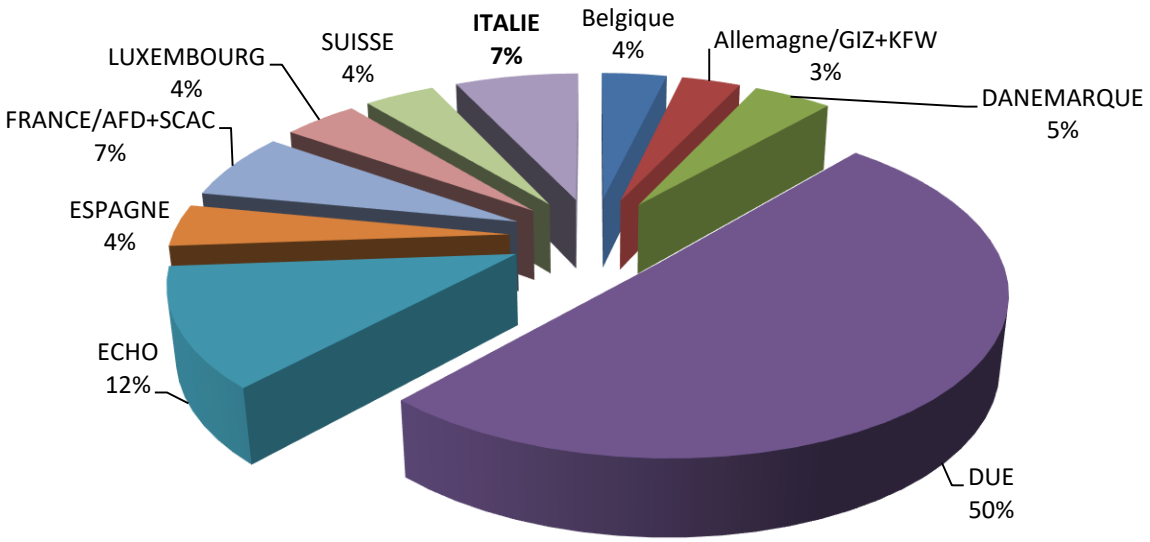

Appui financier prévu en 2015 par bailleur	
	Total en EURO
BELGIQUE	14 820 000
ALLEMAGNE/GIZ+KFW	13 470 000
DANEMARQUE	17 913 000
DUE	203 192 000
ECHO	48 296 000
SPAGNE	17 077 000

[4] Analyse des forces, opportunités, faiblesses, défis et gains potentiels du processus de réforme du système des Nations Unies au Niger.

FRANCE/AFD+SCAC	26 980 000
LUXEMBOURG	17 110 000
SUISSE	16 160 000
ITALIE	28 178 901
TOTAL	**403 196 901**

2. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ET OU DE REDUCTION DE LA PAUVRETE DU GOUVERNEMENT NIGERIEN

2.1 Le Plan de Développement Economique et Social (PDES)

Le gouvernement nigérien a lancé, en août 2012, un Plan de Développement Economique et Social (PDES) pour les années 2012-2015 qui remplace la Stratégie de Réduction et de Lutte contre la Pauvreté lancée à son temps par le Niger.

Le PDES confère un important rôle à l'initiative *«les Nigériens Nourrissent les Nigériens»* (I3N), adoptée par l'Assemblée Nationale en 2012, à la Stratégie de développement et de sécurité (SDS) dans les zones sahélo-sahariennes, adoptée en octobre 2011 et qui sont convergentes avec la stratégie Sahel de l'Union européenne.

Avec le PDES, le Niger s'est engagé dans une stratégie de développement qui vise la croissance inclusive, le développement social et la gestion durable des ressources naturelles, dans un contexte de bonne gouvernance et de sécurité. Cette stratégie a reçu l'aval de la communauté internationale des bailleurs de fonds qui, au cours de la table ronde qui s'est tenue à Paris les 13 et 14 novembre 2012, s'est engagée à contribuer pour un montant de 4 milliards de dollars.

Compte tenu des priorités actuelles du gouvernement, de l'analyse économique et sociale du Niger, de ce qui est en train d'être réalisé de la part des bailleurs, la présente programmation se propose de focaliser les interventions sur trois secteurs: gouvernance, développement rural et secteurs sociaux, en s'alignant sur la Programmation conjointe 2016-2020 qui est en train de s'opérer avec les pays partenaires de l'Union Européenne.

Le défi actuel pour le Niger est de consolider la stabilité économique et sociale en réduisant les inégalités de genre. La sécurité alimentaire, la gestion de la transition démographique et l'appui aux jeunes représentent les plus grands défis pour le pays.

En réalité, le problème démographique constitue le facteur déterminant du développement du Niger pour les prochaines années. Nécessité de changement de mentalité, réalisation de spécifiques programmes sociaux (planification familiale, scolarisation des jeunes femmes, réduction des mariages et grossesses précoces,...) et de programmes de développement économique et de gestion rationnelle des ressources naturelles.

En 2015, il ressort que le 23,7% de la population nigérienne vit dans une situation d'insécurité alimentaire chronique pour de multiples causes structurelles, une croissance démographique galopante (4% par an), une situation régionale instable et une administration peu efficace. D'ailleurs, le développement rural avec un particulier engagement sur la gestion des

ressources naturelles, l'adaptation aux changements climatiques et la lutte contre la désertification représentent également les priorités auxquelles le gouvernement devra faire face dans les prochaines cinq (5) années.

La croissance économique attendue par le Niger grâce à l'augmentation de la production et à l'exportation des ressources extractives (pétrolifères et minières), mais surtout par le développement du secteur rural, exige des actions visant à faire profiter des bénéfices aux différentes catégories de la population et à l'ensemble des secteurs de l'économie nationale. L'incitation aux investissements privés en particulier par les petites et moyennes entreprises souvent informelles, et la facilitation des activités économiques et commerciales, pourraient constituer une priorité partagée entre les Européens et les Nigériens.

3. STRATEGIE DU SYSTEME ITALIEN DE COOPERATION

3.1 La coopération italienne au Niger : leçons apprises

Dans la programmation du prochain programme triennal, le Niger figurera parmi les pays prioritaires d'intervention de la Coopération italienne dans le monde. La Coopération italienne est présente au Niger depuis les années '80. Le premier accord bilatéral entre la République du Niger et le gouvernement italien remonte en fait à 1986.

Dans ces vingt dernières années, le secteur prioritaire d'intervention a été le développement rural; à partir de 2006, l'action italienne s'est étendue aussi au secteur sanitaire, avec un programme de formation qui répond à l'importante demande de renforcement des capacités et d'amélioration des ressources humaines dans le respect des principes de l'*ownership* et d'harmonisation des interventions, et depuis 2008, a pris aussi une importance considérable un programme sur l'*empowerment* des femmes. L'engagement de la Coopération italienne dans le pays a touché d'autres thématiques d'intérêt général tels que la préservation de l'environnement, les questions de genre, l'appui à la bonne gouvernance et les processus de promotion de la démocratie dans le pays.

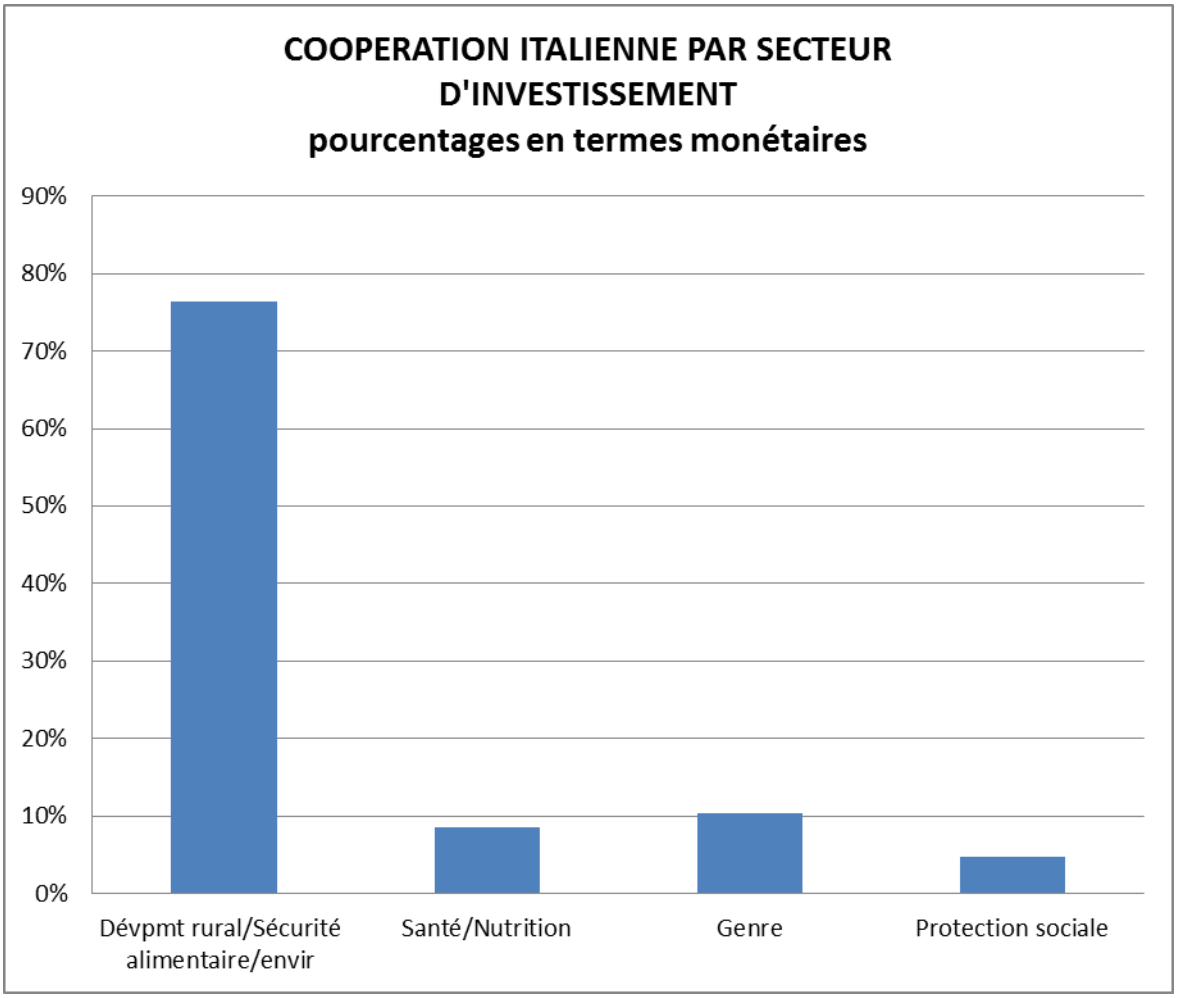

Les initiatives italiennes d'aide au développement au Niger se présentent sous forme d'appui à des programmes et à des projets.

La Région de Tahoua est la zone prioritaire d'intervention des initiatives de coopération italienne bilatérale.

Les objectifs du Programme triennal de la Coopération italienne dans le pays s'insèrent à plein titre dans le cadre du Plan de Développement Economique et Social, 2012-2015 et sont en ligne avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement et les principes de l'efficacité de l'aide de la Déclaration de Paris. En particulier, la présence de plus d'une vingtaine d'années de la Coopération italienne comme chef de file des bailleurs dans le secteur de la lutte contre la désertification, entre parfaitement dans le cadre de la Stratégie de Développement Rural.

N'étant pas présent au niveau local avec son propre bureau, la Coopération italienne participe occasionnellement aux rencontres de coordination des bailleurs au niveau local promues par la Délégation de la Commission européenne. En outre, les Ministères compétents organisent périodiquement avec les Partenaires Techniques et Financiers des réunions sectorielles pour la réalisation et le monitorage des différentes composantes du PDES.

On constate cependant une certaine inefficacité et lenteur organisationnelle dans les processus de monitorage et d'évaluation des programmes et projets prévus par la DAC dans la Déclaration de Paris; il s'agit assurément d'un élément à améliorer et à accroitre à travers le

“système Italie”. En outre, les procédures complexes internes à la coopération italienne et le manque d’un spécifique Accord Cadre bilatéral de coopération au développement menacent l’efficacité, la *rapidité et prévisibilité* des interventions.

3.2 Approche stratégique de l’Italie (Agenda 2030 et SDG)

Dans ces vingt dernières, la Coopération italienne au Niger s’est servie des canaux habituels de coopération prévus par le *système Italia* tels:

(i) **le canal multilatéral et multi-bilatéral**, qui travaille à travers les contributions volontaires et finalisées aux Organisations Internationales actives dans le pays, figure comme la modalité la plus utilisée dans le pays. Nonobstant cela, il serait opportun de renforcer la communication/coordination entre les structures de la DGCS/AICS avec les OOII et les bureaux de coopération;

(ii) **la coopération bilatérale**, qui représente la principale modalité d’intervention du Programme de coopération 2010-2012 à travers l’assistance technique italienne;

(iii) **la coopération avec les ONG** italiennes présentes au Niger et avec lesquelles le gouvernement italien a l’intention de renforcer la collaboration;

(iv) **l’appui programme** sous forme d’aide au développement entièrement confiée à l’Etat bénéficiaire pour l’atteinte des objectifs;

(v) **la coopération décentralisée**, promue par des régions, provinces et communes italiennes qui est encore en phase de décollage par rapport aux autres pays de la sous-région. Ce retard est dû à l’absence d’un acteur local fort: en fait, le Niger a entrepris le processus de décentralisation seulement en 2004. Dans les prochaines années, la décentralisation nécessitera donc une plus grande impulsion de la part de la société civile et des entités locales aussi bien italiennes que nigériennes. Actuellement les Régions les plus impliquées dans des initiatives de coopération décentralisée au Niger sont : le Piémont, la Lombardie et la Toscane.

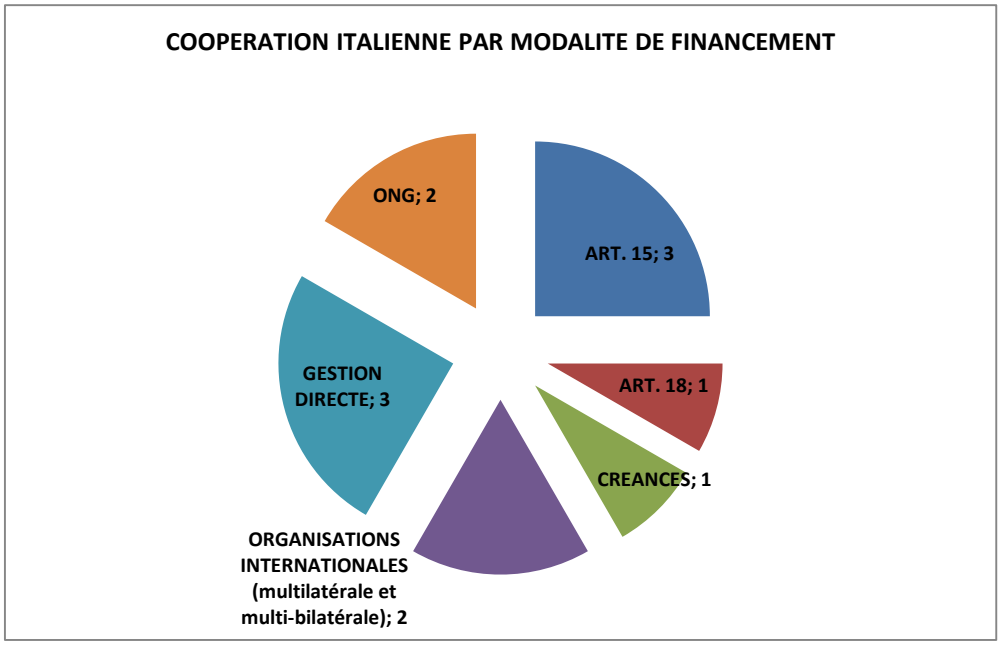

Un bon exemple de l'intégration des diverses composantes du système Pays est le programme d'appui au développement agricole durable, récemment clos (Fonds Italie-CILSS pour la réduction de la pauvreté et la lutte contre la désertification), dans lequel sont associées des actions typiques de la DGCS, telles celles de la coopération décentralisée et celles de la société civile.

3.3 Programme Pays (secteurs d'intervention) 2017-2019

L'expérience d'une vingtaine d'années dans la lutte contre la désertification fait de l'Italie un bailleur privilégié dans n'importe quelle activité orientée au développement rural au Niger. A cela, il faut ajouter les interventions dans le domaine de la santé, de la lutte contre la malnutrition, celles du "Genre" et sur la migration.

Ont ainsi été définis les objectifs et les secteurs prioritaires d'intervention pour la période 2017-2019, en tenant dûment compte des actions des autres Partenaires Techniques et Financiers et des lignes directrices de la Coopération au Développement dans un cadre international (Déclaration de Paris et Agenda d'Accra).

Le but principal des initiatives de la Coopération italienne reste l'amélioration des conditions de vie de la population du Niger, la réduction de la pauvreté endémique du pays et la création d'emplois pour contribuer à réduire le processus migratoire. Le Programme de Coopération entend dresser un tableau des activités orientées à :

- renforcer les capacités institutionnelles et gestionnaires au niveau local;
- assurer la viabilité des projets même après l'arrêt de l'aide italienne, aussi bien du point de vue technique que financier;
- promouvoir la complémentarité des actions de coopération entre les représentants des institutions et représentants de la société civile;
- faire de telle sorte que les groupes objets des initiatives de coopération soient aussi les dépositaires du pouvoir décisionnel.

Les principaux secteurs d'intervention au cours du prochain programme triennal seront, donc, le **développement rural et l'environnement,** pour un engagement financier d'environ 4,5 millions d'euros; la **santé**, à laquelle seront de façon indicative destinées 1,8 millions d'euros, et **un appui à la création d'emplois** avec une contribution économique totale d'environ 4 millions d'euros.

Les modalités prévues pour la mise en œuvre des différentes initiatives exploiteront les canaux habituels de coopération ci-dessus.

Les domaines dans lesquels se développera principalement l'action de la Coopération italienne dans le prochain programme triennal sont:

a) l'appui au Plan National de Développement Sanitaire;
b) l'appui à la Stratégie de Développement Rural;
c) l'appui à la politique nationale de création d'emplois.

Les projets et programmes qui seront mis en œuvre se caractériseront par leur dimension multisectorielle, leurs capacités à couvrir des domaines au-delà de ceux ci-dessus définis.

Dans le contexte nigérien, à défaut de sacrifier certains secteurs, tous les secteurs de développement sont prioritaires, la santé comme l'éducation et la formation, l'agriculture et l'élevage (qui occupent plus de 80% de la population active), comme les infrastructures, la gouvernance administrative et locale comme l'environnement, eau et assainissement. Dans cette situation de précarité et d'urgence, des secteurs de développement, qu'on pense à tort ou à raison, n'avoir aucun lien entre eux, s'avèrent en fin de compte, intimement liés. Il en est par exemple de la défense et de l'agriculture. Avec les menaces des groupes terroristes et djihadistes, les secteurs de la défense et de la sécurité intérieure semblent prendre le pas sur les autres secteurs de développement. En effet, sans stabilité sociale et politique toute action de développement est vouée à l'échec.

De même, les questions liées à la production agro-sylvo-pastorale, à la transformation des produits agricoles, à la pèche sont liées à celles d'environnement, d'eau, de communication et de transport. Le développement du secteur santé, dépend de celui de l'éducation, etc.

Etant donné la liaison entre les secteurs et, par conséquent, entre les besoins d'intervention exprimés par la partie nigérienne, l'AICS s'emploie à promouvoir des actions, des projets et programmes multisectoriels, afin de ratisser large, d'apporter au même moment des réponses globales à un maximum de besoins particuliers définis par le gouvernement à travers les axes prioritaires d'intervention. En d'autres termes, un même projet/programme pourrait couvrir plusieurs thématiques dans plusieurs secteurs.

Au-delà des interdépendances internes des projets et programmes, dans le souci de la rationalisation des unités de gestion des projets conformément à la vision du budget programme, qui recommande l'implémentation de l'approche programme pour plus de synergie, d'intégration et surtout de gestion axée sur les résultats ainsi qu'une mutualisation des ressources, la gestion ou la coordination de plusieurs projets ou programmes pourraient être confiées cumulativement à une seule instance.

Tableau Synthèse de la programmation 2017 – 2019

SECTEUR	DESIGNATION INITIATIVE	DUREE	FINANCEMENT ACCORDE	CANAL				ORGANISME D'EXECUTION	OBSERVATIONS
				Multibilatéral	Multilatéral	Bilatéral	Crédit		
Agriculture/Sécurité alimentaire	Amélioration de la sécurité alimentaire et valorisation des activités agricoles traditionnelles dans les ZARESE du Niger	3 ans	3.000.000,00 €			X		CNEDD	En voie de finalisation
Environnement/résilience	Adaptation aux Changements Climatiques, Prévention des Catastrophes et Développement Agricole pour la Sécurité Alimentaire - (ANADIA2)	3 ans	1.499.895,08 €			X		CNR et IBIMET Direction de la Météorologie	En cours d'exécution
Santé/nutrition	Contribuer à améliorer la Sécurité Nutritionnelle au Niger	3 ans	1.802.584,04 €		X	X		UNICEF	En voie de démarrage
Développement économique/secteur privé	Initiatives pour le Développement de l'Entreprise (IDEE)	3 ans	3.000.000,00 €		X			OIM/ONG Italiennes	En voie de démarrage
Développement économique/secteur privé	Amélioration économique des groupes vulnérables dans la région de Tillabéry – Niger	3 ans	1.000.000,00 €	X				CIHEAM-IAM (Institut Agronomique Méditerranéen) de Bari,	En voie de finalisation

3.4 Modalité de mise en œuvre

3.4.1 Bilatérale

3.4.1.1 Appui à l'initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens »

La stratégie de l'Initiative 3N (Les Nigériens Nourrissent les Nigériens) a été adoptée par le gouvernement en avril 2012 comme unique cadre de référence en matière de développement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Celle-ci a englobé l'ancienne Stratégie de Développement Rural (SDR).

L'I3N a pour objectif de s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle à travers la promotion de modèles d'intensification agricole et de gestion durable des ressources naturelles. Ainsi, le but ultime est de renforcer les capacités nationales de production alimentaire, d'approvisionnement et de résilience aux crises alimentaires et aux catastrophes.

La stratégie suppose que sa mise en œuvre soit faite sur la base de plans d'action périodiques. A cet effet, 11 Plans d'Investissement Prioritaires (PIP) ont été élaborés avec des objectifs bien précis.

L'I3N prévoit 5 axes stratégiques: 1) accroitre et diversifier les productions agro-sylvo-pastorales; 2) approvisionnement régulier des marchés urbains en produits agricoles et agroalimentaires; 3) améliorer la résilience des populations aux changements climatiques, aux crises et aux catastrophes; 4) améliorer la situation nutritionnelle des nigériens; 5) animation et coordination de l'I3N.

Le gouvernement nigérien a élaboré en outre un Plan d'investissement de l'I3N pour la période 2012-2015 qui fait partie intégrante du Plan de Développement Economique et Social (PDES) du pays.

Présentement la Coopération italienne au Niger finance principalement deux projets qui s'intègrent dans l'I3N: i) le Projet d'accès aux Marchés et d'Infrastructures Rurales dans la région de Tahoua (PAMIRTA), qui entre dans l'axe 2 de l'I3N; ii) le projet Adaptation aux changements climatiques, prévention de catastrophes et développement agricole pour la sécurité alimentaire (ANADIA), qui s'insère dans l'axe 3 de la susdite stratégie.

- **Projet d'amélioration de la Sécurité Alimentaire et de la valorisation des initiatives paysannes dans les ZARESE du Niger**

Ce projet a pour but de contribuer à la restauration des systèmes de production pour améliorer les conditions de vie des populations vulnérables aux changements climatiques et réduire les migrations. Il vise particulièrement à accroître durablement la production agro-sylvo-pastorale et promouvoir un développement durable et soucieux de la protection des ZARESE du Niger, avec l'adoption de pratiques agro-zootechniques communautaires résilientes aux effets des changements climatiques et la création d'emplois durables. En aval, il permettra de renforcer et de capitaliser les résultats du Fonds Italie-CILSS, de commencer la réinsertion des nigériens rapatriés ou de retour des pays de migration et la stabilisation de potentiels migrants dans les régions d'origine.

Le projet contribuera particulièrement à :

- l'augmentation de la capacité productive des systèmes agro-sylvo-pastoraux à travers: la récupération de terres dégradées, la fixation des dunes, la création de bandes anti-incendie et la lutte contre les plantes envahissantes (terrestres et aquatiques);

- la diversification des productions agro-sylvo-pastorales grâce : à la gestion durable des terres et des écosystèmes, à la sécurisation des systèmes de production animale, l'aménagement des réservoirs d'eau naturels, la réalisation/réhabilitation de puits pastoraux et maraichers, l'utilisation de techniques et de technologies innovatrices et adaptées au contexte, l'intensification des productions animalières;

- la création et la promotion d'entreprises agricoles grâce à : l'aménagement de terres agricoles, l'acquisition et la distribution d'équipements (agricoles et d'extraction), la construction d'infrastructures de stockage, l'acquisition et la distribution d'intrants agricoles, l'appui à la commercialisation des produits agricoles et aux activités de transformation, le renforcement des capacités logistiques des services d'appui-conseil et des entreprises agricoles, l'appui à la communication et au marketing, la création de fonds de roulement pour les entreprises agricoles;

- la promotion de la production laitière à travers : l'organisation des producteurs, l'acquisition et la fourniture d'animaux et d'intrants, le développement des cultures fourragères, le suivi sanitaire et zootechnique des animaux.

Il permettra d'atteindre les résultats suivants :

- l'augmentation durable de la production agro-pastorale grâce à l'accroissement de la disponibilité des terres agricoles ;

- le renforcement de la cohésion sociale grâce à la protection des droits sur les ressources naturelles ;

- l'augmentation des revenus des bénéficiaires du projet (en particulier les femmes et les jeunes).

Le projet qui s'inscrit dans le programme triennal de la Coopération italienne au Niger sera implémenté par le CNEDD; il aura une durée de 3 ans et un financement d'environ 3.000.000,00 d'euros, soit 1.967.871.000 FCFA.

3.4.1.2 Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs impacts pour la sécurité alimentaire et la durabilité environnementale

Le Niger, comme l'ensemble des pays sahéliens, est particulièrement exposé aux risques climatiques dus à la variabilité intra-annuelle du régime pluviométrique et aux changements à long terme. Au même moment, l'augmentation des événements extrêmes a causé une fréquence graduelle d'inondations et de sécheresses, avec un impact conséquent sur la sécurité alimentaire, la pauvreté et la stabilité du pays.

Dans ce contexte, les populations rurales sont les plus vulnérables aux catastrophes à cause des conditions de vie et de dégradation des systèmes productifs. En effet, ces derniers n'assurent plus des stratégies efficaces pour la minimisation du risque, qui ont permis dans le

passé aux populations rurales de faire face aux crises aussi aigues. En plus, la dépendance de l'agriculture pluviale à la variabilité du climat augmente le risque qu'un événement extrême se transforme aisément en catastrophe.

Les facteurs climatiques qui s'avèrent les plus critiques pour l'agriculture sahélienne sont:

- La variation de la durée de la saison pluvieuse et la répartition des pluies qui jouent un rôle déterminant pour la productivité agricole;

- Les températures, déjà voisines aux limites physiologiques des cultures qui, avec une augmentation modérée, pourraient avoir un effet néfaste sur les cycles phénologiques.

De la convergence de ces différentes dynamiques nait le projet Adaptation aux changements climatiques, prévention des catastrophes et développement agricole pour la sécurité alimentaire (ANADIA) (2013-2016) qui a permis de construire un groupe de travail entre les institutions nigériennes et même certains partenaires au développement (GIZ, PNUD, OMM), pour affronter de manière intégrée les risques climatiques qui, d'avantage, impactent le plus sur la sécurité alimentaire, dans le cas d'espèce, sécheresses et inondations. ANADIA est intervenue de façon "expérimentale" dans certaines localités de la Région de Tillabéry, en démontrant qu'il est possible et nécessaire, de renforcer l'interaction et l'intégration entre les techniciens nationaux et techniciens locaux, même à travers les nouvelles technologies de la communication.

En aval de l'expérience du Projet ANADIA et en considération des priorités du gouvernement du Niger et de l'engagement des autres partenaires au développement, on retient que le thème des inondations reste aussi important que celui de la sécheresse.

A ce propos, des actions complémentaires à celles réalisées par ANADIA sont à considérer comme prioritaires pour valoriser le travail jusqu'ici orienté à :

- Renforcer le mécanisme d'assistance agro-météorologique par les producteurs ruraux face à une augmentation de la variabilité climatique, en introduisant de nouveaux mécanismes de communication et de collaboration entre producteurs et services techniques (locaux et centraux).

- Etendre l'approche ANADIA pour la réduction du risque d'inondation à toutes les communes de la Sirba (principal affluent du Fleuve Niger, responsable des principales inondations dans la région) et tester un système communautaire d'alerte précoce sur la Sirba.

- Base de données inondations au niveau national, développer une data base open source/open access pour rendre plus fluide l'accès de toutes les institutions nigériennes et des partenaires au développement aux données.

Par cette intervention, on pourra valoriser l'expérience de Keita où la coopération italienne est intervenue pendant une décennie avec des résultats reconnus au niveau international, à travers de nouveaux mécanismes d'intégration de filières agricoles productives et de gestion environnementale, dans un contexte de rapide changement socioéconomique (nouvelles voies d'accès, nouveaux marchés, nouveaux pôles productifs non agricoles).

- **Le projet ANADIA 2 :**

Le projet **« Adaptation aux Changements Climatiques, Prévention des Catastrophes et Développement Agricole pour la Sécurité Alimentaire » (ANADIA 2)** qui sera mis en œuvre dans le cadre du programme triennal, se veut donc la suite et le renforcement de l'expérience mûrie dans l'ancien projet qui porte le même nom. ANADIA phase 2 sera réalisé dans les Régions de Tillabéry et Dosso.

L'objectif général du projet ANADIA 2, comme il était pour ANADIA Niger, est de contribuer au développement d'une agriculture durable, adaptée aux changements climatiques et moins vulnérable aux événements extrêmes, afin de soutenir la sécurité alimentaire du Niger.

Il vise spécifiquement à étendre l'approche testée par ANADIA Niger à une deuxième Région particulièrement affectée par les inondations, telle que la Région de Dosso, en consolidant l'approche et en renforçant la collaboration entre les différents niveaux administratifs.
Pour ce faire, trois principaux résultats, à travers des activités de recherche appliquée, transfert de connaissances et formation sont attendus :

- les capacités nationales et locales d'évaluation des risques climatiques sont renforcées à travers la formation et des outils d'analyse ;

- les capacités locales de Réduction des Risques et d'Adaptation climatique sont renforcées à travers des applications spécifiques pour les inondations et pour la sécheresse ;

- une culture de prévention des risques est diffusée à travers des actions de communication et sensibilisation.

Le projet aura une durée de trois ans et sera réalisé avec la contribution du CNR et d'IBIMET pour la partie italienne et de la Direction de la Météorologie Nationale pour la partie nigérienne. Le financement prévu est d'environ 1.500.000 euros.

3.4.2 Multilatérale

3.4.2.1 Appui au Plan National de Développement Sanitaire

En 2005, le Niger a adopté un Plan National de Développement Sanitaire (PDS) pour la période 2005-2010 et donc le Programme National de Renforcement du Système Sanitaire du Niger - PNRSS (2010 – 2015), qui constituent le point de référence pour toute intervention dans le secteur sanitaire. Dans le pays, on souligne une forte morbidité et mortalité générales et particulièrement une forte mortalité maternelle et infantile, un accès limité de la population à des soins de qualité acceptable, une insuffisance quantitative et qualitative de personnel sanitaire spécialisé, une insuffisante disponibilité de médicaments essentiels, de matériel et consommables médicaux.

L'objectif principal du PDS est, en conséquence, de contribuer à la réduction de la mortalité et surtout de la mortalité maternelle et infantile, en améliorant l'efficience et la qualité du système sanitaire en rapport avec les ressources disponibles limitées.

Pour gagner ce pari, le Ministère de la Santé s'est employé à mobiliser l'ensemble des Partenaires techniques et financiers.

Le gouvernement italien intervient au Niger, depuis 2006 déjà, dans la formation des Cadres de la Santé; pour la période 2017-2019, la Coopération italienne réalisera un projet dans le domaine de la nutrition en ligne avec les engagements souscrits à Elmau sur le thème de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

- **Projet de lutte contre la malnutrition**

Au sommet d'Elmau, le G7 s'est engagé à fournir une contribution significative pour l'atteinte du deuxième Objectif pour le Développement Durable, en sauvant de la faim et de la malnutrition dans le cadre du nouvel Agenda 2030, 500 millions de personnes dans les pays en voie de développement.

Au Niger, la malnutrition est un des plus grands problèmes sociaux. Des données récentes il ressort que 42% de tous les enfants âgés de moins de 5 ans ont un poids inférieur à la moyenne, le 13% est malnutri et le 73% des enfants est anémique. Les données montrent toutefois une disparité au niveau régional avec des revers surprenants. C'est le cas du Département de Maradi où malgré la production céréalière qui est la plus importante du pays, le taux de malnutrition est le plus élevé.

Les causes majeures de malnutrition renferment : des pratiques peu appropriées d'IYCF (*Infant and Young Child Feeding Practice*), une haute prévalence de maladies infectieuses, un accès limité à l'eau potable et aux services hygiéniques et à une situation de malnutrition maternelle.

Dans les dernières années, le gouvernement nigérien et les partenaires internationaux ont donné une grande impulsion pour améliorer les services de nutrition du pays surtout en ce qui concerne *le scale up* pour la Gestion Intégrée de la Malnutrition Aigüe. A ce propos, une structure spécifique a été constituée et rattachée au Cabinet du premier Ministre/Présidence pour garantir une réponse multisectorielle à tous les défis de sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays (CNEDD).

Dans ce contexte et dans le cadre de l'appui au PNDS, on propose une intervention spécifique de prévention et de traitement de la Malnutrition qui vise la réduction de la pauvreté et l'accès équitable aux services sanitaires. Dans le cas spécifique, on interviendra dans la prévention des différents types de malnutrition et dans la prise en charge des différentes formes de malnutrition aigüe à travers : i) la promotion de modèles d'alimentation équilibrée, une bonne hygiène de vie en milieu rural et urbain; ii) la réduction de la prévalence des différentes formes de malnutrition à travers le passage à une échelle plus grande d'application des bonnes pratiques familiales; iii) la prise en charge efficace de la malnutrition aigüe dans les situations de crise à travers l'amélioration des capacités de prise en charge curative (y compris le screening) des cas de malnutrition aigüe (modérée et sévère).

Résumé du projet :
Le projet dont le titre est **« Contribuer à améliorer la Sécurité Nutritionnelle au Niger** » sera implémenté par le Ministère de la Santé et l'UNICEF. Il sera exécuté dans les Régions de Diffa et Tillabéry.
Le projet, d'une durée de 3 ans, se propose d'atteindre les résultats suivants :

• au moins 60.000 couples de mère-néonatales/enfants tireront profit des services de consultation Infant and young child feeding (IYCF) et des services promotionnels dans 3 Districts sanitaires de la Région de Tillabéry (Tillabéry, Ouallam et Tera) ;

• 15.000 enfants atteints de Malnutrition Aiguë Sévère (MAS) dans la Région de Diffa (environ 25% des cas enregistrés au niveau régional en une année) bénéficieront d'une prise en charge appropriée ;

• 30.000 enfants âgés de moins de cinq ans auront un accès aux soins contre la diarrhée, le paludisme et la pneumonie au niveau communautaire en utilisant la stratégie Integrated community case management (ICCM) ;

• au moins 90.000 femmes enceintes recevront un supplément en fer et acide folique, la prophylaxie anti-palu et le traitement antiparasitaire, le tout accompagné de services de soins prénataux dans la Région de Tillabéry ;

• 1.500.000 enfants par an, d'un âge compris entre 12 et 59 mois, recevront une dose du traitement antiparasitaire à travers une campagne de masse dans les Régions de Diffa et Tillabéry.

A ces résultats attendus, il faut noter que :

- au moins 400 volontaires de la communauté seront formés et équipés pour implémenter le paquet ICCM (Gestion Intégrée des Maladies Infantiles au niveau communautaire) ;

- au moins 800 volontaires de la communauté seront formés pour fournir des conseils efficaces au service d'appui IYCF.

La contribution financière prévue pour la réalisation de cette Action, qui entre dans le cadre du programme triennal, s'élève à environ 1.800.000 €.

3.4.2.2 Appui à la politique nationale de création d'emplois

Le taux de chômage au Niger atteint le 16% de la population active au niveau national, avec le 19,4% en milieu urbain et le 15,2% en milieu rural. Les couches sociales les plus touchées sont celles vulnérables : 24% des jeunes de 15 à 29 ans; 25% pour les femmes.

Les principaux défis en matière de création d'emplois au Niger sont: i) occuper la population au-delà de la saison agricole; ii) offrir des emplois aux populations urbaines à travers la création d'emplois pour toute la population active, particulièrement aux jeunes et aux femmes; iii) la promotion de l'entreprenariat des jeunes; iv) la transformation structurelle de l'agriculture; v) la formation professionnelle des jeunes non scolarisés.

Le Niger dispose de 16,5 millions d'hectares de terres arables, dont seulement très peu, moins d'un tiers, sont cultivables. La production rurale est essentiellement tributaire des conditions climatiques et des risques naturels (invasions de criquets surtout). Les cultures irriguées existantes, n'étant pas suffisamment développées, ne parviennent pas à satisfaire la demande interne.

Les sécheresses récurrentes provoquent un ralentissement du développement et accentuent la vulnérabilité des populations en termes de sécurité alimentaire en induisant une faible croissance économique.

En effet, le développement de l'agriculture est source de nombreux effets et d'impacts multiples, surtout sur : i) l'accroissement des revenus et la sécurité alimentaire pour les populations; ii) la progression de l'emploi agricole associé à des revenus plus élevés; iii) la fourniture de denrées alimentaires pour le secteur non agricole; iv) la génération de revenus de l'exportation; v) l'expansion de la demande d'intrants et de matériels agricoles.

Dans le système pastoral, l'alimentation du bétail est un des problèmes majeurs pour les éleveurs. L'introduction de machines pour le broyage des aliments bétail (tiges de mil, feuilles d'arachides et de niébé, etc.) permettrait de créer des métiers, préparer des aliments qui contiennent les qualités organoleptiques parce que conservables en sachets, éviter les fréquents incendies avec les produits stockés dans des zones habitées, diminuer les coûts de transport (le broyage réduit de 4 à 7 fois les volumes).

- **Le projet « Initiatives pour le Développement de l'Entreprise» (IDEE)**

L'initiative en bref :
Le projet « Initiatives pour le Développement de l'Entreprise » (IDEE) qui s'insère dans le PDES et s'inscrit dans le cadre du programme triennal sera implémenté dans les Régions de Dosso et de Tahoua.

Il a pour but d'augmenter les opportunités économiques de la population cible à travers l'insertion des jeunes dans le marché de l'emploi.

De façon spécifique, il vise à accroitre les opportunités d'emploi des jeunes nigériens à travers le renforcement de leurs capacités techniques et l'appui aux entreprises locales, à sensibiliser la population cible sur l'emploi local et la création d'activités entrepreneuriales comme alternative à la migration irrégulière.

Il permettra d'atteindre les résultats suivants :

- augmentation du chiffre d'affaires des entreprises sélectionnées et leurs capacités de gestion;
- renforcement des capacités techniques des entreprises, des professeurs et des étudiants des écoles techniques ;
- stimulation de l'intérêt des jeunes dans les zones d'intervention pour les opportunités locales de travail comme alternative à la migration irrégulière.

L'initiative prévoit donc un soutien aux micro-entreprises déjà existantes et nouvellement crées ; celles-ci pourront bénéficier de financements (en équipement et financiers) à travers des IMF sélectionnés, et renforcement sur les modalités de gestion de l'entreprise. En outre, pour améliorer et stimuler les capacités entrepreneuriales et professionnelles des jeunes nigériens, seront organisées des formations de qualité des professeurs et étudiants des écoles techniques de Niamey, Zinder et du département d'Agronomie de l'Université de Tahoua.

L'exécution du projet sera assurée l'OIM en collaboration avec des ONG Italiennes et aura une durée de trois ans. Il sera financé à hauteur de 3.000.000 d'euros environ.

3.5.4 Multibilatérale

- **Le Projet « amélioration économique des groupes vulnérables dans la région de Tillabéry – Niger ».**

La population juvénile du Niger subit de plein fouet les méfaits du chômage et du sous-emploi qui ont pour corollaires, la pauvreté, l'exode rural, la migration.
Par ailleurs, avec la situation nationale caractérisée par la pauvreté (la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté était de 73,4% à Maradi, 71, 4% à Tillabéry et de 62,1% au niveau national en 2005)[5], les effets des conflits au Mali et en Libye, mais aussi par les menaces terroristes des groupes islamistes (BOKO HARAM) du Nord Nigéria, les jeunes courent constamment le risque d'être enrôlés dans des bandes armées ou de s'adonner à des trafics de tous genres.
Il n'est donc pas surprenant que la protection sociale constitue une des priorités de la Politique Nationale de Protection Sociale qui s'articule sur cinq axes stratégiques d'intervention dont les deux premiers sont : axe 1) Sécurité alimentaire et nutrition; et axe 2 : Sécurité sociale, travail et emploi, qui dénote, du reste, de l'importance accordée à la question de la jeunesse.
En sus du projet « IDEE » abordé précédemment, le programme triennal de la Coopération italienne entend donc apporter une contribution au renforcement de cet axe prioritaire défini par l'Etat nigérien à travers cet autre projet **« amélioration économique des groupes vulnérables dans la région de Tillabéry – Niger »**.

Le projet en bref :
L'initiative, qui est en réalité multisectorielle (Emploi, Changements climatiques et Résilience), entend développer des opportunités économiques pour les groupes vulnérables avec un accent particulier sur les jeunes et les femmes des zones rurales nigériennes.
Le projet dont la durée d'exécution s'étale sur trois (3) ans, sera mise en œuvre dans la Région de Tillabéry par le CIHEAM-IAM (Institut Agronomique Méditerranéen) de Bari et le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.
L'Objectif spécifique de l'initiative est de renforcer la résilience des groupes vulnérables (femmes et jeunes) des zones objet de l'intervention, en augmentant leurs revenus à travers l'accroissement de la production et la transformation agropastorale et la création de micro entreprises rurales, et en améliorant la gestion locale des ressources naturelles et la cohésion sociale.
Il permettra d'atteindre quatre résultats définis comme suit :

- les productions agropastorales ont argumenté de manière durables grâce à une extension des terres cultivables et à l'appui en faveur de la valorisation des espaces aménagés ;
- les revenus des femmes et des jeunes, bénéficiaires directs du projet ont augmenté à la fin du projet ;
- la gestion des ressources naturelles et l'accès aux ressources foncières ont améliorées et les situations de conflit sont moins fréquentes.
- la cohésion sociale est renforcée grâce à un grand accès des femmes et des jeunes aux espaces de formation et de décision.

[5] QUIBB, INS 2005 (Enquête sur les Indicateurs de Bien Etre)

Le projet bénéficiera d'un appui financier d'environ un million (1.000.000) d'euros, soit environ (six cent cinquante-cinq millions neuf cent cinquante-sept mille (655.957.000) FCFA.

3.5 Supervision et évaluation technique

Les initiatives dans le cadre du programme triennal seront implémentées sur le terrain à travers les canaux habituels du système Italia. A ce titre, les supervisions et les évaluations du programme triennal s'effectueront à trois niveaux:

-au niveau interne (AICS siège de compétence)
-au niveau externe (AICS/DGCS/Tutelle nigérienne),
-au niveau central (MAECI/DGCS/AICS/Gouvernement nigérien).

3.5.1 Au niveau interne (AICS local)

Le niveau interne est le premier niveau de supervision et d'évaluation. Elles seront réalisées de façon régulière par le Bureau AICS Local (siège de compétence pour le Niger) qui, pour le besoin, pourrait faire recours à des personnes ou à des organismes compétents dans les tâches de supervision et de contrôle pour faire le point sur le niveau d'exécution du programme et celui de la collaboration.

Les périodicités, les conditions, les modalités ainsi que les instruments de mise en œuvre seront définis par l'AICS local.

3.5.2 Au niveau externe (AICS/Entité de Tutelle),

Des supervisions et des évaluations conjointes (AICS/Entité de tutelle nigérienne/MAECI-DGCS), à mi-parcours et ou en fin d'exécution, sanctionneront la mise en œuvre du programme triennal. Elles permettront, outre le niveau de réalisation du programme, d'en définir des perspectives.

Les modalités de mise en œuvre seront définies de façon consensuelle entre l'entité de tutelle nigérienne et le Bureau AICS local.

3.5.3 Au niveau central

Des supervisions et contrôles conjoints entre le MAECI/DGCS/AICS/Gouvernement nigérien sont également prévus. Leur organisation sera assurée par le Bureau AICS local et l'organisme de tutelle au niveau de l'Etat nigérien.

4. CONCLUSIONS

Le Niger est un pays très pauvre qui fait face à plusieurs défis et ce, malgré l'aspect positif de maintenir un État de droit à partir des principes universels. Mais il est évident que le pays se trouve dans une précarité chronique malgré ses énormes potentialités. Dans le domaine social, la réduction de la pauvreté constitue l'épine dorsale du développement socio-économique du

Niger. L'efficacité de cette opération requiert des changements fondamentaux de la part des différents intervenants dans le processus de développement. Il s'agit d'améliorer la situation économique, sociale, politique, juridique et culturelle de toutes les franges de la population. Cette politique doit se faire dans un environnement favorisant la transparence, l'équité, l'amélioration de la formulation des politiques publiques, le renforcement des capacités des acteurs, l'octroi de services de qualité aux pauvres, l'allocation accrue des ressources aux priorités de l'I3N et PDES, la mise en place d'un système de suivi-évaluation performant, ainsi qu'une volonté partagée de changement de mentalité et de comportement des différents acteurs et une lutte sans merci contre le terrorisme.

La présente programmation pourra être réalisée seulement à la faveur de la concomitance d'une série de facteurs positifs. Au premier rang desquels le maintien des bonnes relations diplomatiques et d'excellents rapports de coopération entre la République nigérienne et la République italienne, la stabilité réciproque de leurs institutions et du climat sociopolitique et la participation pleine des acteurs clés de sa mise en œuvre.

En tout état de cause, la République italienne, à travers ce programme triennal, s'engage concrètement avec une enveloppe financière d'environ dix millions trois cent mille (10.300.000) euros, soit environ six milliards sept cent millions (6.700.000.000) FCFA, à œuvrer comme les années antérieures, aux côtés de la République du Niger pour l'atteinte des objectifs de développement définis dans le PDES.

De l'expérience mûrie pendant plus de deux décennies de coopération au Niger, la Coopération italienne note que le problème démographique constitue le facteur déterminant du développement du Niger pour les prochaines années (le taux d'accroissement naturel est de 3,3 % et le taux de fécondité est l'un des plus élevé au monde avec 7,1 enfants par femme[6]). L'essor économique nécessite un changement de mentalités, la réalisation de programmes sociaux spécifiques (planification familiale, scolarisation des jeunes femmes, réduction des mariages et grossesses précoces,...) et de programmes de développement économique et de gestion rationnelle des ressources naturelles.

En effet, nonobstant les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté, le taux de la population qui vit en-dessous du seuil de pauvreté reste encore élevé, comme l'attestent les indicateurs toujours préoccupants de beaucoup de secteurs (insécurité alimentaire, malnutrition chronique, scolarisation, chômage des jeunes, taux démographique élevé, etc.).

Ceci montre que l'appui de la communauté internationale et des différents partenaires techniques et financiers, parmi lesquels l'Italie, qui occupe une place importante vue sa présence historique dans le pays, reste encore un des facteurs clés pour le développement du Niger.

[6] Le Niger en chiffre Edition 2009, INS